

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 DE 17H à 19H

Marché paysan d'ASPACH-MICHELBAACH – PLACE DE L'ÉGLISE

Les puces des couturières Et des loisirs créatifs Bulletin d'inscription

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone portable :

Mail :

Je souhaite m'inscrire aux Puces des Couturières et des loisirs créatifs dans le cadre du marché paysan du 18 septembre 2025

et déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant

Ne vendre que du matériel d'occasion

Avoir pris connaissance du règlement en annexe et l'accepter.

Fait à.....

Le.....

Signature

Pour rappel : la législation autorise les particuliers à participer, aux ventes au déballage (marché aux puces) deux fois par an au plus.

Merci d'adresser ce bulletin rempli accompagné d'une copie de votre carte d'identité à la mairie d'ASPACH-MICHELBAACH 1, Place de Rochetoirin.

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 DE 17H à 19H

Marché paysan d'ASPACH-MICHELBAACH – PLACE DE L'ÉGLISE

Les puces des couturières et des loisirs créatifs

Règlement

1. Le marché aux puces des couturières et des loisirs créatifs est exclusivement réservé aux particuliers qui souhaitent vendre des articles concernant la couture, le tricot, le patchwork, la broderie, les loisirs créatifs etc...
(kits, machines à coudre, patrons, revues, livres, mercerie, peinture, pinceaux, fournitures diverses pour loisirs créatifs...)
2. Emplacement
Une seule table sera mise à disposition à titre gracieux en extérieur sur la place de l'église. Pensez à vous munir d'une tonnelle pour vous protéger du soleil ou des intempéries. L'attribution des emplacements se fera dans l'ordre d'arrivée des réservations, sous réserve des disponibilités. Chaque emplacement devra être débarrassé de tout déchet et rendu tel que trouvé.
3. Produits mis en vente
Toute matière première, matériel de couture, de loisirs créatifs, toutes publications (revues ou livres) en lien avec les loisirs créatifs ou la couture.
Aucune réalisation n'est admise à la vente.
4. Installation et emballage
L'installation se fera **le jeudi entre 15h et 16h**, la place de l'église n'étant pas accessible entre 16h et 17h en raison du passage des bus scolaires. Les voitures seront stationnées sur le parking situé Grand-rue.